



Monsieur PHILIP Vincent
850, Route des Eveaux
74130 Glières-Val-de-Borne

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny
Glières :
Tél : **04 50 25 22 50** - t.couchot@ccfg.fr

Objet : Notre courrier en R/AR en date du 17/06/2026 - Demande d'autorisation n°DP0742122600035 pour l'aménagement d'une aire de stationnement par remblai, nivellement et talus afin de stationner un véhicule/camion de travaux pour le projet de mise aux normes obligatoire d'un système d'assainissement non collectif (ANC), avec changement à titre privé des abords d'une route départementale (D12), nécessité d'abattre 3 arbres sur la parcelle ANC167 pour permettre le passage d'un camion et pelleteuse dans la pente, déclarée sans suite.

Monsieur,

Vous avez déposé le 02/06/2026 à la mairie un Déclaration Préalable Aménagements (DPA) .

Par lettre sus visée, il vous avait été demandé certaines pièces complémentaires.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressée à la mairie à la date du 17/09/2026, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite d'opposition conformément à l'article R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 18 septembre 2026.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

